

Montant minimal de versement initial : **1 500 €**
 Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit au contrat : **20 €**

Frais annuels
Frais de gestion du contrat
Frais des supports

Support fonds euros	0,80 % à 0,95 %
Support unités de compte	0,80 % à 0,95 %
Support Eurocroissance	
Gestion pilotée ou standardisée	0,40 % à 0,50 % supplémentaire

Frais de gestion des unités de compte
Gestion libre

Fonds actions** (moyenne)	1,93 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,76 %
Fonds obligations (moyenne)	1,04 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,41 %
Fonds immobilier*** * (moyenne)	2,15 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,49 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,30 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,66 %

Mode(s) de gestion pilotée ou standardisée

Profil Thématique environnementale (moyenne)	1,57 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,55 %
Profil Dynamique (moyenne)	1,73 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,40 %
Profil Equilibré (moyenne)	1,29 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,39 %
Profil Prudent (moyenne)	0,92 %
<i>Dont taux de rétrocessions de commissions***</i>	0,34 %

Autres frais annuels
Garanties optionnelles

Majoration des frais sur encours si option choisi :	
Délégation d'arbitrage	0,25 %
Si option(s) d'arbitrages automatiques	0,10 %
Pour la garantie décès accidentel	0,15 %
Garantie plancher	(0.55% maximum par mois du capital décès complémentaire pour un adhérent de 80 ans)

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	4,50 % frais maximal
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	0 %
Frais d'arbitrage – Proportionnels	Jusqu'à 0,25% de l'encours si pack arbitrage (Entre 1 et 5 arbitrages par an) ou 1% du montant arbitré
Nombre d'arbitrages gratuits par an	0
Frais de transfert sortant vers un autre produit	0 %
Frais sur les versements de rente	3 % sur les arrérages de rente
Frais de rachat	0 %

*Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

**La catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

***Part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

****La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.